



montpellier
Méditerranée
métropole



l'eau
en toute transparence

montpellier3m.fr

l'eau

en toute transparence

L'eau est une ressource précieuse, garante de notre survie et de notre santé. Alors qu'un milliard d'êtres humains n'a pas accès à l'eau potable, nous avons ici, au robinet, une eau de qualité faisant l'objet d'un contrôle permanent. C'est une chance, mais aussi une responsabilité de la préserver.

En mai 2014, le Conseil de Montpellier Méditerranée Métropole (alors Communauté d'Agglomération) a adopté le principe de la gestion en régie du service public de l'eau potable et brute, dès le 1^{er} janvier 2016. Cette décision majeure a marqué un tournant dans la politique de gestion de l'eau, avec, comme objectif, la garantie d'une administration durable et solidaire du service public de l'eau, de son patrimoine et de la ressource.

En 2016, Montpellier Méditerranée Métropole baisse le prix de l'eau de 10 % dans les 13 communes où la Régie des Eaux a pris l'eau potable en gestion directe. 67 000 abonnés et 337 000 usagers sont concernés par ce bonus significatif. Par ailleurs, on augmente les investissements nécessaires pour sécuriser l'approvisionnement, rénover les réseaux et traquer les fuites. Une eau de qualité au juste prix, c'est l'engagement que nous avons pris et que nous tenons aujourd'hui, en rendant du pouvoir d'achat aux citoyens.

En gérant la totalité du cycle de l'eau, depuis la source jusqu'au traitement des eaux usées, la Métropole permet à tous d'avoir accès à une eau de qualité au meilleur prix. Elle préserve la santé publique, l'environnement et rend possible le développement du territoire. Des enjeux vitaux pour la Métropole, ses entreprises et ses habitants.



Philippe Saurel
Président de Montpellier
Méditerranée Métropole,
Maire de la Ville de Montpellier

sommaire

Montpellier Méditerranée Métropole gère votre eau au quotidien	p.3
Cycle de l'eau, mode d'emploi	p.4-5
Les installations d'eau potable	p.6
Le Schéma directeur d'eau potable	p.7
La source du Lez : une qualité à l'état naturel	p.8
Une eau de qualité qu'il faut savoir gérer	p.9
La Régie des Eaux de Montpellier Méditerranée Métropole au service des citoyens	p.10-11
L'eau du robinet en questions	p.12
L'assainissement, une démarche exemplaire	p.13
L'innovation au service du risque d'inondation	p.14-16
Coopérer pour préserver la ressource	p.17
Préserver l'eau : c'est l'affaire de tous	p.18

Montpellier Méditerranée Métropole gère votre eau au quotidien

L'eau est un bien unique qui occupe une place centrale dans notre vie quotidienne. Depuis 2010, Montpellier Méditerranée Métropole a pour mission de gérer cette précieuse ressource. Chaque jour, le service de l'eau prélève, surveille, contrôle, traite, distribue l'eau potable et améliore sans cesse les performances.

Il s'agit d'assurer, dans la durée, un service public de l'eau de qualité. Il s'articule autour de 3 enjeux forts : préserver les ressources et l'environnement de demain, accompagner le développement urbain et renforcer l'attractivité économique du territoire. Ainsi, la Métropole se préoccupe de protéger les nappes profondes, mais également de sécuriser les ressources actuelles pour répondre aux besoins des habitants et des industriels.

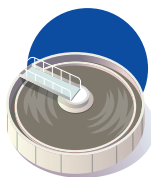
Alimenter l'ensemble de la population en eau potable de qualité, au meilleur prix, de manière continue et durable : c'est le défi que Montpellier Méditerranée Métropole s'engage à relever chaque jour pour ses usagers.

En chiffres

Budget de l'exercice 2016
pour les services urbains
du petit cycle de l'eau
(eau potable et assainissement)

16 M€ en fonctionnement

38 M€ en investissement
répartis à 25% sur l'eau potable
et à 75% sur l'assainissement



Eaux usées

Dépenses d'investissement : **24,7 M€**



Eau Potable

Dépenses d'investissement (budget Régie des Eaux) : **9,2 M€**

CHAQUE JOUR, LE SERVICE DE L'EAU
PRÉLÈVE, SURVEILLE, CONTRÔLE, TRAITE,
DISTRIBUE L'EAU POTABLE ET AMÉLIORE
SANS CESSER LES PERFORMANCES.

Cycle de l'eau, mode d'emploi

- 1 Source du Lez (*Les Matelles*)
- 2 Prélèvement à la station de pompage «Avias» (*Les Matelles*)
- 3 Traitement à l'usine de potabilisation «Arago» (*Montpellier*)
- 4 Stockage dans les 31 réservoirs et châteaux d'eau
- 5 Distribution via 1240 kilomètres de réseaux d'eau potable
- 6 Évacuation des eaux usées via le réseau d'assainissement
- 7 Traitement des eaux usées dans l'une des 12 stations d'épuration intercommunales
- 8 Les eaux usées traitées de Maera sont rejetées en mer, à 12 km au large, grâce à un collecteur dénommé émissaire en mer





Prélevée dans les nappes souterraines, puis traitée, l'eau potable est envoyée dans le circuit de distribution et livrée aux usagers. Une fois utilisées, les eaux usées sont évacuées des habitations, puis acheminées via les réseaux d'assainissement vers une station d'épuration. L'eau est alors traitée avant d'être rejetée dans le milieu naturel (*en mer pour Maera, et dans les réseaux hydrographiques du Bassin de l'Etang de l'Or et de la Mosson pour les autres stations*).



188 litres
/jour/habitant

c'est la consommation moyenne
dans la Métropole

84 millions
de litres d'eau sont distribués par jour
sur le territoire de la Métropole (31 communes)





Les installations d'eau potable

POUR LE PRÉLÈVEMENT

La ressource principale est la source du Lez (Les Matelles) et une alimentation de secours en provenance du Bas Rhône Languedoc.

8 forages locaux sont situés sur les communes de Grabels (*forages du Château et Pradas*), Montferrier-sur-Lez (*forages de Fescou et La Pidoule*), Saint-Brès (*forages du Stade et des Olivettes*), Sussargues (*forage des Garrigues Basses*) et Villeneuve-lès-Maguelone (*captage du Flès*).

POUR LE STOCKAGE

- 31 réservoirs.

POUR LE TRAITEMENT

- 1 installation de traitement de l'eau potable, l'usine Arago.
- La station de Vauguières, gérée par la Communauté d'Agglomération du Pays de l'Or, alimente directement les communes de Lattes et Pérols.
- L'usine de potabilisation du Crès, propriété de la compagnie BRL, assure une partie de l'alimentation en eau potable du Crès, de Jacou et Vendargues.

POUR L'ACHEMINEMENT

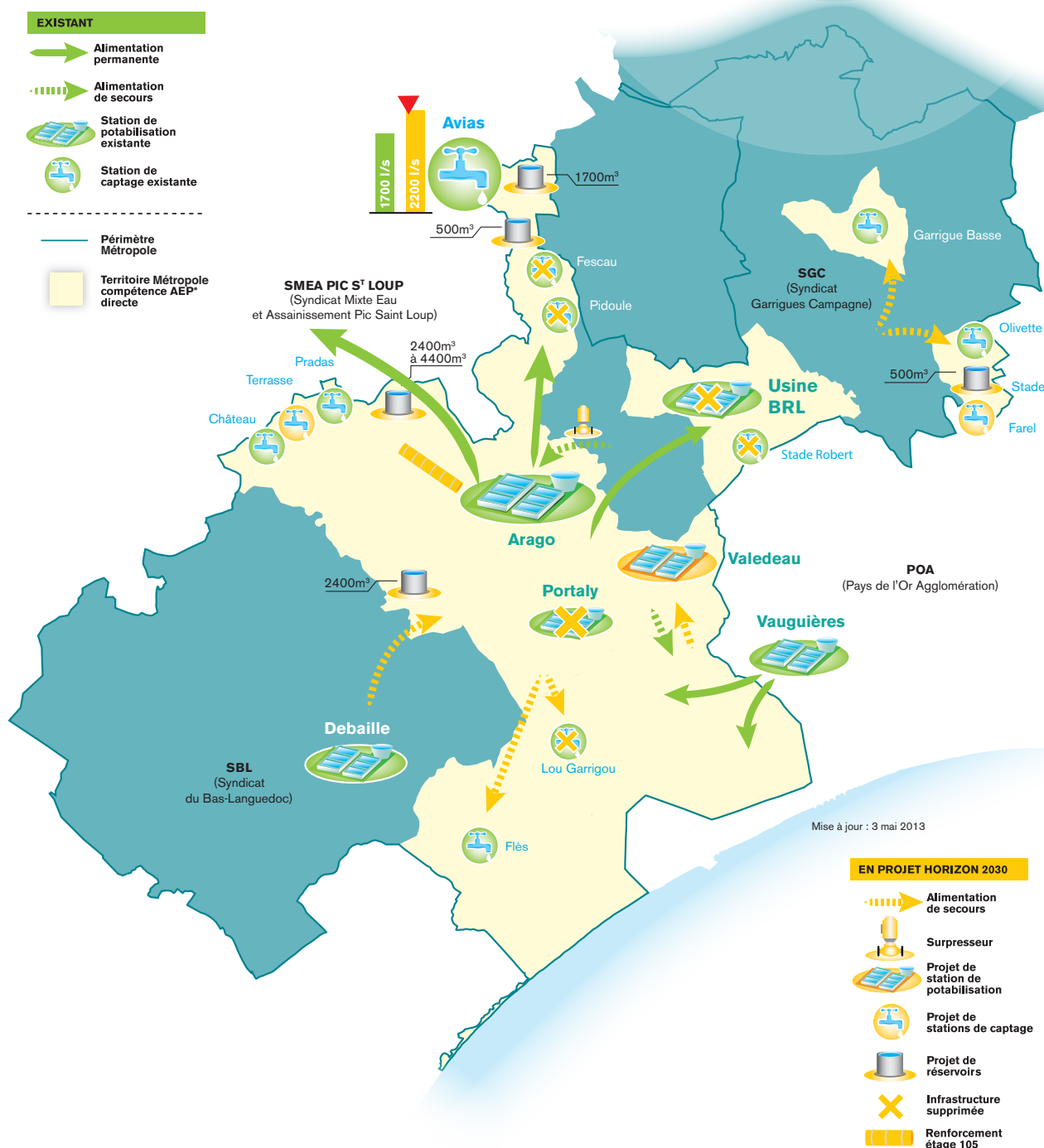
- 1240 km de canalisations, et plus de 360 km de branchements.

LA SOURCE SOUTERRAINE
DU LEZ EST EXPLOITÉE DEPUIS 1854

Le Schéma directeur d'eau potable

À l'image du schéma directeur d'assainissement adopté en 2004, un schéma directeur d'eau potable ambitieux a été approuvé en 2013. Les principaux objectifs visés sont la sécurisation de la ressource en eau ainsi que le renouvellement du patrimoine.

Le programme d'investissements s'élève à 157 M€. Il traduit la volonté de maillage intelligent du territoire par le partage des ressources et des outils de production, mais aussi d'augmentation du taux de renouvellement des canalisations de distribution. Les travaux s'étaleront jusqu'en 2030.



La source du Lez, une qualité à l'état naturel

LE RÉSERVOIR D'EAU POTABLE DE MONTMAUR

La source du Lez est exploitée depuis 1854. Très peu traitée (filtration et floculation sur l'usine d'Arago), l'eau y est pompée au rythme moyen de 1 050 litres / seconde, dont une partie est reversée dans la rivière, afin d'y maintenir un débit minimum. Elle permet l'alimentation en eau potable de près des 2/3 des habitants de la Métropole. Avec 33 millions de m³ d'eau délivrée par an, c'est une source unique au monde. L'aquifère* fonctionne comme un immense réservoir d'eau. La pluie s'infiltré dans les fractures de la roche calcaire (le karst), sur un vaste secteur qui s'étend depuis les Matelles jusqu'à Claret, avant de nicher dans un réseau de cavités souterraines (l'aquifère*), où elle est pompée. L'aquifère*

se recharge pendant les pluies de l'automne. En été, pour des raisons de contraintes administratives, il faut parfois recourir en appoint à l'eau potabilisée du Bas-Rhône. Pour parer aux besoins futurs des 390 000 habitants prévus en 2030, Montpellier Méditerranée Métropole, avec le concours de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse a demandé au Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) de se pencher sur la qualité et la quantité de l'eau de l'aquifère du Lez.

Premier résultat de l'étude modélisée avec des scénarios de réchauffement climatique : la source supporterait un prélèvement supplémentaire de 20 %, sans mettre en danger son renouvellement et sans impact sur l'écosystème. Pour cela, la Métropole aurait besoin d'une nouvelle Déclaration d'Utilité Publique. Il ne s'agit pas de prélever plus que de besoin et elle poursuivra parallèlement son action pour les économies d'eau. Deuxième conclusion : l'aquifère fournit une eau de très bonne qualité mais il est vulnérable, car des infiltrations rapides sont possibles. Sur la zone d'alimentation, les stations d'épuration et les réseaux d'assainissement autonomes doivent être améliorés. Cette étude a été présentée en avant-première aux élus de la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup, à qui une partie de l'eau prélevée est restituée. Cette étude de référence a également été présentée au Forum mondial de l'Eau, en Corée du Sud, en avril 2015.

* un aquifère est un vaste réservoir naturel de stockage d'eau souterraine.

Une eau de qualité qu'il faut savoir gérer

UNE EAU PROTÉGÉE

La mise en place progressive de périmètres de protection sur l'ensemble des captages d'eau potable est une des mesures pour garantir la qualité de l'eau distribuée.

LES TRAITEMENTS

Exceptée l'eau issue de la source du Lez qui nécessite un traitement très simple sur l'usine Arago, les autres captages subissent simplement une chloration qui assure la désinfection de l'eau avant sa distribution.

LA DISTRIBUTION

Une fois rendue potable, l'eau est transportée à travers un immense réseau de distribution, avec un débit de 1 700 litres par seconde. Le stockage s'effectue dans un des réservoirs, des bassins

enterrés au sommet des collines ou des châteaux d'eau. La ressource est ensuite acheminée jusqu'au consommateur.

COMMENT LA QUALITÉ DE L'EAU EST-ELLE CONTRÔLÉE ?

Elle est contrôlée par l'Agence Régionale de Santé et par la Métropole. 1 600 prélèvements sont réalisés chaque année à la sortie de l'unité de potabilisation Arago, à la sortie des réservoirs, sur les réseaux et chez les usagers au robinet. Une recherche de traces de pesticides est également effectuée sur les forages et captages. Les paramètres contrôlés ont pour objectif de définir la qualité et la potabilité de l'eau distribuée : sa qualité microbiologique (*bactéries*) et physicochimique (*calcium, magnésium...*). Le taux de conformité est de plus de 99 % !



La Régie des Eaux de Montpellier Méditerranée Métropole au service des citoyens



Montpellier Méditerranée Métropole a pris la compétence « eau potable » depuis 2010. Elle l'exerce directement sur 13 communes de son territoire : Grabels, Jacou, Juvignac, Lattes, Le Crès, Montferrier-sur-Lez, Montpellier, Pérols, Prades-le-Lez, Saint-Brès, Sussargues, Vendargues et Villeneuve-lès-Maguelone. Sur les 18 autres communes de la Métropole, l'exercice de cette compétence relève de syndicats d'eau potable qui existaient avant le transfert de compétence et dont les limites territoriales dépassent celles de la Métropole.

L'USAGER AU CŒUR DU SERVICE

Créée le 28 avril 2015, après le dépôt de son statut de régie à autonomie financière et personnalité morale, la Régie des Eaux a commencé l'exploitation du service de l'eau potable et de l'eau brute au 1^{er} janvier 2016. 80 % des habitants de la Métropole bénéficient ainsi du retour en gestion publique de l'eau, bien commun de l'humanité. Une équipe de 86 personnes alliant expérience et compétence en assurent le fonctionnement. En passant

en gestion publique, les marges d'exploitation ne sont plus dispersées, le prix de l'eau sert à investir pour préserver la ressource et anticiper les besoins futurs. Dès 2016, 9,2 M€ (soit trois fois plus que sous la délégation de service public), seront affectés à l'investissement sur le réseau et le patrimoine, principalement pour renouveler les réseaux d'eau potable des communes. 11 M€ sont programmés pour 2017. La Régie s'est fixée comme objectif de passer à 85 % de taux de rendement de réseau d'ici 2020, ce qui permettrait de réaliser une économie de l'ordre de 2 millions de M³ d'eau par an.

UNE GOUVERNANCE CITOYENNE ET PARTAGÉE

La Régie est pilotée par un conseil d'Administration composé de 20 membres ayant tous voix délibérative : 14 élus de Montpellier Méditerranée Métropole possédant la majorité, 4 représentants d'associations d'usagers et/ou de défense de l'environnement, 1 personnalité qualifiée du monde de la Recherche, 1 représentant du personnel de la Régie. Cette instance délibère sur le programme d'investissement et débat sur le fonctionnement de l'ensemble des activités du service public de l'eau.

Dans le cadre de la convention d'objectifs qui la lie à la Métropole, elle se donne pour objectif d'offrir la meilleure eau au meilleur coût par une gestion transparente et ouverte, replaçant l'utilisateur au cœur du service ; de protéger la ressource dans une perspective soutenable de moyen et long terme et de garantir l'accès à l'eau pour tous.

LA RÉGIE DES EAUX EN QUELQUES CHIFFRES :

- 75 000 abonnés et 35 millions de m³ d'eau potable mis en distribution annuellement
- 1 usine souterraine de production d'eau à la source du Lez
- 1 usine de traitement François Arago, située à Montpellier
- 12 sites de captage (dont la source du Lez) pour un total de 22 forages ou puits
- 31 ouvrages (réservoirs et châteaux d'eau) d'une capacité totale de 113 550 m³
- 1 240 km de canalisations
- 360 km de branchements



La Régie des Eaux réalise plusieurs chantiers importants compris dans le schéma directeur d'alimentation en eau potable, pour disposer d'installations plus sûres. Cette année, débutent les études d'un grand plan de rénovation des réservoirs de stockage d'eau potable (châteaux d'eaux). Il s'agit d'une première tranche de travaux, concernant 14 ouvrages, d'un montant de 3,2 M€ et qui s'étalera jusqu'en 2022. Ces châteaux d'eau seront complètement remis à neuf. L'objectif

est de leur redonner une durée de vie de 25 ans. Les travaux débuteront en 2017, sans incidence sur la distribution de l'eau auprès de la population. Autres travaux : le raccordement de Sussargues au captage de Fontbonne en raison de la surexploitation du captage des Garrigues (1,9 M€) pour garantir une meilleure qualité de l'eau, des travaux sur les réseaux afin de sécuriser l'alimentation en eau potable à Grabels et Saint-Brès... autant d'investissements pour préserver

LES MISSIONS DE LA RÉGIE

PRODUIRE, approvisionner, transporter et distribuer eau potable et eau brute.

ASSURER la surveillance et les traitements nécessaires au maintien de la qualité de l'eau.

METTRE EN ŒUVRE la sécurisation et l'approvisionnement en eau potable.

GÉRER durablement la ressource en eau souterraine et superficielle, assurer l'expertise et la recherche pour la préservation de la ressource.

CONCEVOIR, financer et réaliser les investissements envisagés dans le cadre du Schéma Directeur d'eau potable de la Métropole.

MAINTENIR, entretenir et renouveler l'ensemble du patrimoine affecté au service.

INFORMER et sensibiliser les citoyens à une utilisation raisonnée.

FACTURER et recouvrir le prix de l'eau potable et de l'eau brute, ainsi que les taxes et redevances pour les comptes tiers (agence de l'eau...).

GARANTIR l'accès à l'eau de tous, y compris les plus démunis.

RÉPONSES AUX QUESTIONS QUE VOUS VOUS POSEZ !



Comment contacter la Régie pour un renseignement ou une urgence ?

Téléphonez au 0 969 323 423

(prix d'un appel local)
joignable 24H/24 et 7J/7.



Est-ce que je peux continuer à payer ma facture en ligne ?

OUI, vous pouvez continuer à effectuer toutes vos démarches en ligne sur **regiedeseaux.montpellier3m.fr**

L'accueil usagers de la Régie

Ouvert du lundi au vendredi, il est installé 50 place Zeus à Montpellier.

Et le service de l'eau brute ?

Le service de l'eau brute concerne, quant à lui, 285 abonnés et 3 770 mètres de réseau. Il a également en charge le développement et la gestion des réseaux d'acheminement de l'eau brute du Bas Rhône du Languedoc sur le territoire métropolitain.

Plus d'infos sur : **regiedeseaux.montpellier3m.fr**



L'eau du robinet en questions

61% DES FRANÇAIS FONT D'ABORD CONFIANCE AUX COMMUNES ET INTERCOMMUNALITÉS POUR GÉRER L'EAU⁽¹⁾. MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE RÉPOND À CETTE CONFIANCE EN S'ENGAGEANT DANS UN NOUVEL EFFORT DE TRANSPARENCE VIS-À-VIS DE SES 71 107 (CHIFFRES DE FIN 2014) ABONNÉS ET DE SES 337 000 USAGERS.

COMBIEN COÛTE L'EAU À L'USAGER ?

L'eau a un coût, car il faut la prélever, la traiter, la stocker, la distribuer, l'évacuer et l'assainir. En 2016, Montpellier Méditerranée Métropole baisse le prix de l'eau de 10 % dans les 13 communes où la Régie des Eaux gère directement l'eau potable. Le prix est de 3,20 € le m³ (soit 1 000 litres), un prix dans la médiane des collectivités de taille comparable. Il comprend 0,76 € de taxes perçues par l'Etat, 1,15 € pour l'eau potable dont le tarif est en baisse de 11 % sur les 13 communes en régie et 1,29 € pour l'assainissement dont le tarif est en baisse de 9 % sur les 31 communes de la Métropole.

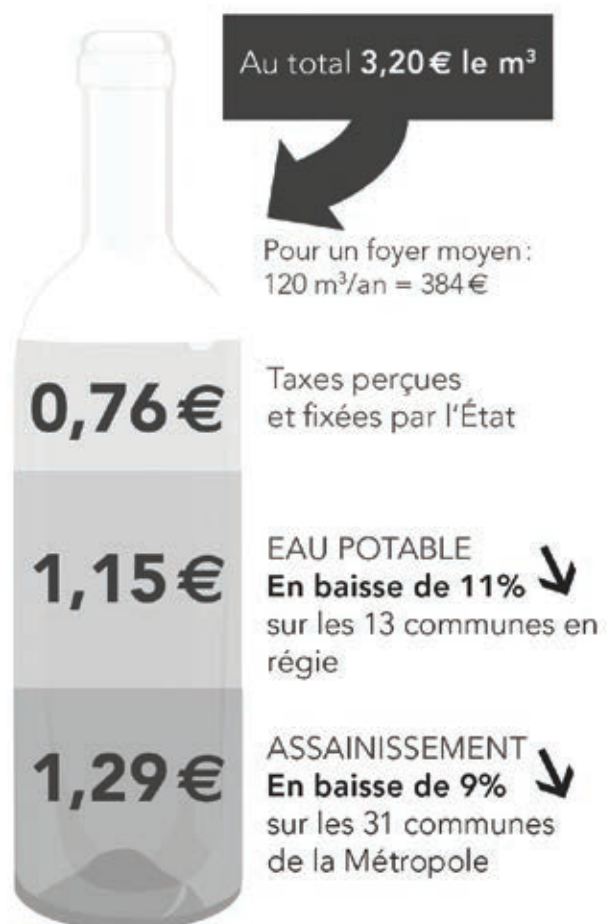
QUI PAIE L'EAU ?

La loi prévoit que ce sont les usagers du service de l'eau qui paient l'eau, dans un budget annexe uniquement financé par les factures d'eau. Les contribuables ne peuvent pas être sollicités. Ce budget doit donc être à l'équilibre, entre les recettes et les dépenses.

À QUOI SERVENT LES RECETTES PERÇUES PAR LA MÉTROPOLE ET LA RÉGIE DES EAUX ?

Sur la partie assainissement comme sur la partie eau potable, les recettes sont réparties entre le fonctionnement du service et les investissements nécessaires sur les installations (unité de traitement, réservoirs...) et les réseaux.

LE PRIX DE L'EAU



⁽¹⁾ Baromètre de l'opinion sur l'eau – 2011- IFOP / Ministère du Développement durable, Agences de l'eau et l'Office National de l'Eau et des Milieux aquatiques

L'assainissement, une démarche exemplaire

Depuis 10 ans, Montpellier Méditerranée Métropole mène un gigantesque chantier d'assainissement, aujourd'hui réalisé à 90 %. D'un montant équivalent à celui d'une ligne de tramway, il a beaucoup contribué à l'amélioration de la qualité des milieux aquatiques. Un vaste programme de réhabilitation de l'assainissement, pour un coût de 375 M€, a été engagé. Il s'agit de remplacer 27 stations d'épuration obsolètes par 12 stations intercommunales performantes et de mettre toutes les communes à un niveau d'équipement et de service comparables. Au cœur du dispositif, la station d'épuration Maera à Lattes, inaugurée en 2006, dimensionnée pour 470 000 habitants. Elle traite aujourd'hui les eaux usées de 18 communes, dont 5

extérieures à la Métropole et rejette les eaux épurées à 95 %, à 12 km au large des côtes. Ses systèmes de traitement présentent un rendement d'épuration très élevé. Plusieurs autres communes hors du territoire de la Métropole ont fait le choix de se raccorder à cette station performante. La recherche d'améliorations y est permanente, afin d'anticiper des normes en constante évolution. En se raccordant à Maera, Palavas-les-Flots a pu retrouver, en 2010, son Pavillon bleu attestant de la qualité de ses eaux de baignade. À noter, la station d'épuration de Baillargues, Baïnea, est très innovante par sa technologie membranaire qui traite les eaux usées de Saint-Brès et de Baillargues.

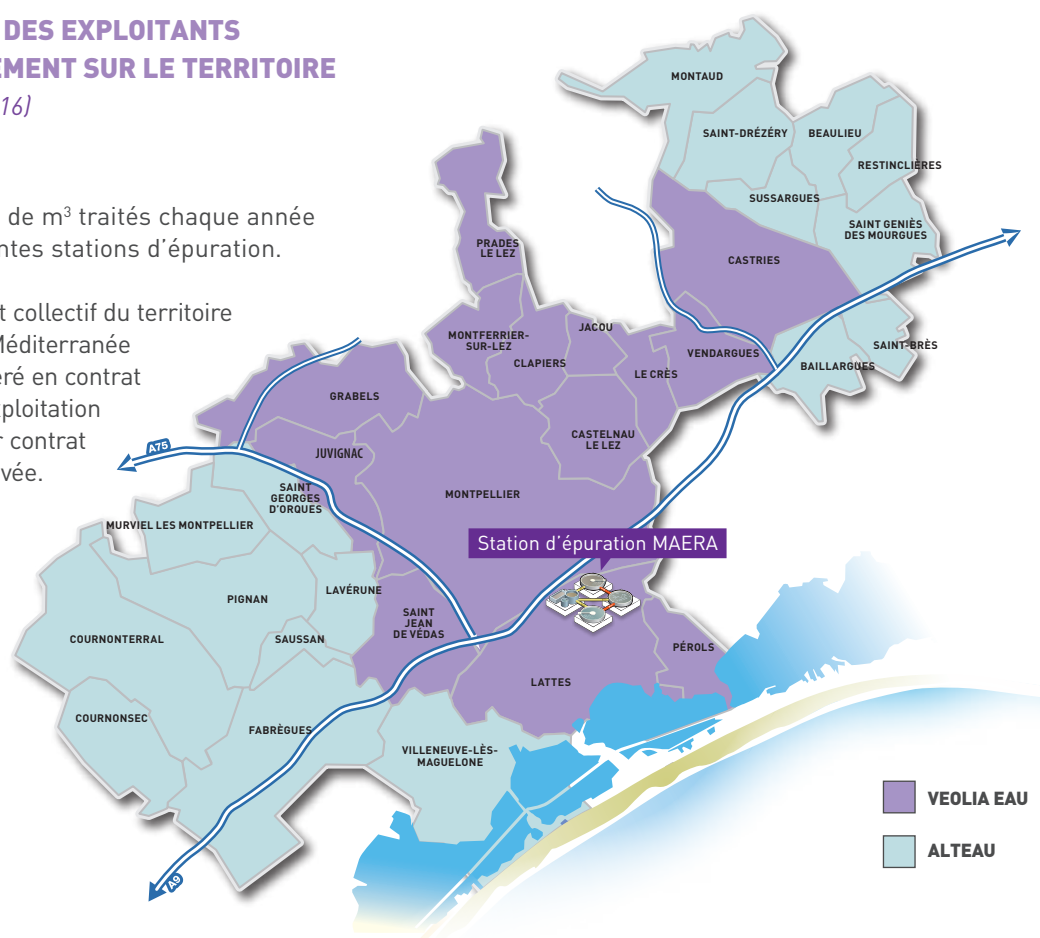
RÉPARTITION DES EXPLOITANTS D'ASSAINISSEMENT SUR LE TERRITOIRE

(au 1^{er} janvier 2016)

35 MILLIONS

C'est le nombre de m³ traités chaque année dans les différentes stations d'épuration.

L'assainissement collectif du territoire de Montpellier Méditerranée Métropole est géré en contrat d'affermage, l'exploitation est déléguée par contrat à une société privée.



VEOLIA EAU Accueil usagers :
765, rue Henri Becquerel - 34965 Montpellier
Tél : 0 969 323 552 - 24h/24 et 7j/7



ALTEAU Accueil usagers :
145, rue de la Marbrerie - 34740 Vendargues
Tél : 04 67 04 26 79 - 24h/24 et 7j/7



**PREDICT, UN SERVICE
DE PRÉVISION, D'ALERTE MÉTÉO**

L'innovation au service du risque d'inondation

LE SYSTÈME PRÉDICT

Montpellier Méditerranée Métropole met à disposition de ses 31 communes, un service de prévision, d'alerte et d'aide à la décision opérationnelle des maires, à travers la passation d'un contrat mutualisé avec la société PREDICT Services. Ce service apporte une assistance en temps réel 24h/24h et 7j/7 aux communes et à la Métropole, pour les aider à gérer les risques hydrométéorologiques. Il s'agit de fournir les informations expertisées permettant l'anticipation des phénomènes générateurs d'inondations fluviale et par ruissellement mais aussi responsables de tempête, de submersion marine ou de fortes chutes de neige et d'accompagner la mise en œuvre des actions de sauvegarde face à ces phénomènes à risque.

Cette prestation est réalisée à partir du système d'instruments de mesure de Météo France, des technologies spatiales d'Astrium Geo-Information services et des outils d'analyses hydrométéorologiques développés par PREDICT Services.

LA PROTECTION DE LA BASSE VALLÉE DU LEZ

De 2007 à 2014, Montpellier Méditerranée Métropole a piloté la mise en place d'aménagements sur toute la basse vallée du Lez. Ce chantier titanesque, le plus important de ce type en France, a permis de mettre en sécurité plus de 18 000 personnes sur Lattes, Pérols et Villeneuve-lès-Maguelone. Le confortement de 15 km de digues et la création d'un chenal de dérivation des crues vers l'étang du Méjean a mobilisé 48 M€, financé à parts égales par l'Etat et la Métropole, avec le soutien de l'Europe, du Département et de la Ville de Lattes.

UN SECOND PAPI

Après la réalisation du premier volet du Programme d'Actions pour la Prévention des Inondations (PAPI 1) pour protéger la basse vallée du Lez (40 M€), la Métropole s'attaque au PAPI 2 (14 M€). Celui-ci concerne l'optimisation des crues de la basse vallée de la Mosson, avec l'aménagement et l'adaptation des digues sur les communes de Lattes et Villeneuve-lès-Maguelone et le confortement des digues du Coulazou à Fabrègues. Le PAPI 2, dont la Métropole sera le maître d'ouvrage, a été signé, en décembre 2015, par le SYBLE, le Syndicat du Bassin du Lez, et les différents partenaires financiers (l'État, la Région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées et le département de l'Hérault). Il prévoit également de cartographier les zones inondées lors des épisodes climatiques de 2014 et 2015, afin d'orienter l'aménagement futur du territoire.

UN PLAN D'AMÉNAGEMENT SUR LA MOSSON

De nouveaux travaux sont à l'étude, sur la basse vallée de la Mosson à Lattes et Villeneuve-lès-Maguelone et sur le Coulazou qui traverse Fabrègues. L'objectif : protéger les secteurs densément habités d'ici les prochaines années, pour un investissement de 10M€.

ÉTUDES SUR JUVIGNAC, MONTPELLIER ET GRABELS

En 2014, les communes ont été durement touchées par une série d'épisodes pluvieux très violents. Dans le cadre de la protection contre les inondations de la Mosson et de ses affluents sur les communes de Grabels, Montpellier et Juvignac, la Métropole va réaliser des études hydrauliques complémentaires sur les secteurs à enjeux de la Mosson et du Rieumassel afin d'actualiser les documents d'urbanisme et compléter le programme de travaux. Elle a ainsi signé un avenant au programme d'actions de prévention des inondations (PAPI 2) sur le bassin versant du Lez pour les années 2015 – 2020. Ainsi, à Grabels et Fabrègues (quartier de la Plaine), des mesures de réduction de la vulnérabilité à la parcelle doivent être envisagées pour la plupart des habitations touchées et la protection du stade de la Mosson doit être renforcée.

LES AMÉNAGEMENTS HYDRAULIQUES DU NÈGUES CATS ET DE LA LIRONDE

Le schéma directeur hydraulique du Nègues Cats permet de coordonner l'ensemble des aménagements hydrauliques liés aux futurs projets d'aménagement sur ce bassin versant : le doublement de l'A9, le contournement ferroviaire Nîmes-Montpellier, la nouvelle Gare et des projets urbains. Validé par l'État, il permettra le développement urbain et une réduction significative des inondations. Dans la même optique de coordination des besoins aménagements hydrauliques, une étude approfondie a été réalisée sur le bassin versant de la Lironde.

Ces démarches sont animées par des syndicats d'étude et d'animation

Syndicat Mixte du Bassin du Lez (SYBLE)
www.syble.fr

Syndicat Mixte du Bassin de l'Or (SYMBO)
www.etang-de-l-or.com





Les derniers travaux en cours

DIAGNOSTIC PERMANENT SUR LE RÉSEAU

2016* • Coût : 549 720 € TTC

Le diagnostic permanent doit permettre d'évaluer et d'identifier les zones d'apport d'eau parasites dans les réseaux de collecte des eaux usées, via la pose de divers types de capteurs dont des capteurs de détection des eaux parasites et des sondes d'encrassement du réseau, et au travers de l'analyse des données de fonctionnement des postes de relèvement. Cela afin d'engager un programme adapté de travaux de réhabilitation des réseaux. L'objectif est donc d'identifier les bassins versants vulnérables à l'infiltration, d'optimiser les programmes d'actions et d'évaluer régulièrement l'impact des travaux entrepris les années antérieures vis-à-vis de la réduction des eaux parasites.

*Dates de livraison : équipements des points de mesure au 1^{er} semestre 2016 ; campagne de mesures sur 5 points stratégiques du réseau au 2^e semestre 2016 ; analyses trimestrielles et bilans mensuels tout au long du contrat.

RACCORDEMENT DE CASTRIES À MAERA

Livraison mi-2017 • Coût : 1,6 M€ HT

Castries sera la dernière commune raccordée à la station d'assainissement Maera. Les travaux comprennent la construction d'un poste de refoulement, d'un bassin d'orage, des poses de canalisations et la démolition de la station de Castries. Cette opération vise à protéger les milieux aquatiques de l'étang de l'Or et du littoral, et à optimiser les coûts de fonctionnement liés au transfert des effluents.

L'INTERCEPTEUR EST, DES TRAVAUX À IMPACT MINIMUM

Fin 2017 • Coût : 35,9 M€ HT

Il s'agit d'un tuyau long de 12 km qui va de Prades-le-Lez jusqu'à la station d'épuration Maera à Lattes, en passant 4 fois sous le Lez. Il collectera les eaux usées de 225 000 habitants de 14 communes ⁽¹⁾, sans transiter par les réseaux unitaires du centre-ville, afin de réduire la dilution d'eaux usées dans les milieux naturels par temps de pluie. La 5^e tranche de ce chantier s'est achevée en avril 2016 sous l'avenue de la Pompignane. Les travaux ont été réalisés sans tranchée, par micro tunnelier, afin de limiter au maximum l'impact sur la circulation. La 6^e et dernière tranche, sous la RD65 entre Clapiers et Castelnaud-le-Lez, aura lieu en 2017.

(1) Prades-le-Lez, Montferrier-sur-Lez, les quartiers nord de Montpellier, Clapiers, Castelnaud-le-Lez, Jacou, Le Crès, Vendargues, Pérols. Hors métropole : Assas, Saint-Aunès, Teyran, Carnon. En 2016, Castries.

UNE NOUVELLE STATION POUR SAINT GENIÈS DES MOURGUES ET SUSSARGUES

Livraison mi-2016 • Coût : 5,8 M€

(Réseaux de transports compris)

D'une capacité de 7 200 équivalents habitants, cette nouvelle station remplace les 2 anciennes stations communales, devenues obsolètes. Grâce à un traitement plus poussé, elle contribue à améliorer la qualité des eaux du Bérange et de l'étang de l'Or, milieu récepteur final. Elle est la dernière des 12 stations prévues par le Schéma Directeur d'Assainissement de 2004.

Coopérer pour préserver la ressource



© Mathieu Foulquié

UN ACCORD CADRE POUR UNE GESTION DURABLE

Pour favoriser la gestion durable de l'eau et des milieux aquatiques sur le territoire métropolitain, Montpellier Méditerranée Métropole, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, mais aussi le Syndicat du Bassin du Lez - le SYBLE, et le Syndicat du bassin de l'étang de l'Or - le SYMBO, ont signé ensemble un Contrat de Métropole officialisant leur collaboration. Cet accord couvre la période 2015-2019. Sur sa première phase, 2015-2017, les partenaires se sont engagés sur 68 actions pour un montant de 142 M€ HT. 137 M€ seront réalisés sous maîtrise d'ouvrage de la Métropole et la Régie de l'eau (le restant : SYBLE, SYMBO, SYBLE). L'Agence de l'eau est susceptible d'en financer 24,5 M€.

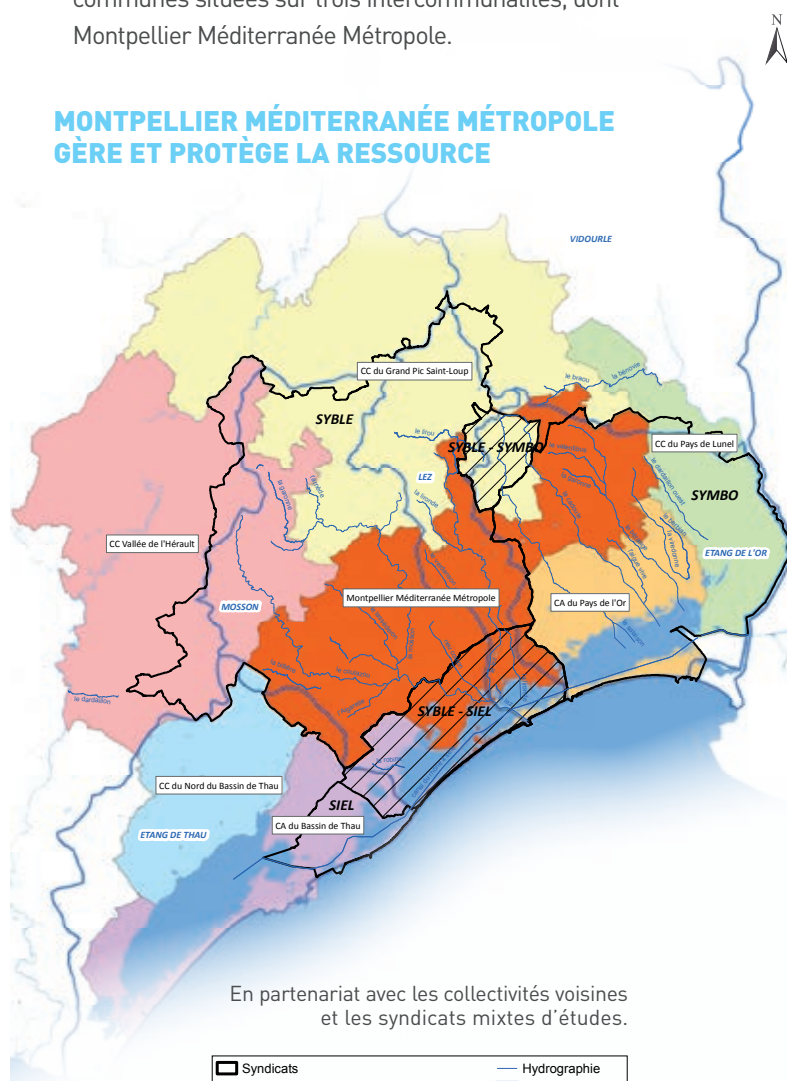
Cet accord couvre les domaines de l'assainissement collectif et non collectif, la lutte contre les pollutions dispersées toxiques, la gestion durable des ressources en eau et l'alimentation en eau potable, les milieux aquatiques et la gouvernance, et enfin la promotion d'actions de coopération décentralisée.

Montpellier Méditerranée Métropole confirme ainsi son rôle d'acteur essentiel de la définition et de la mise en œuvre d'une politique globale de l'eau sur son territoire, au côté des acteurs majeurs de la gestion durable de l'eau.

- Le Syndicat du bassin versant du Lez (SYBLE) regroupe 43 communes situées sur cinq intercommunalités, dont Montpellier Méditerranée Métropole.
- Le Syndicat du bassin de l'étang de l'Or (SYMBO) regroupe 32 communes situées sur quatre intercommunalités, dont Montpellier Méditerranée Métropole.

- Le Syndicat des étangs littoraux (SIEL) regroupe sept communes situées sur trois intercommunalités, dont Montpellier Méditerranée Métropole.


MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE GÈRE ET PROTÈGE LA RESSOURCE



Syndicats	Hydrographie
Chevauchement de territoires de syndicats	Bassins versants
EPCI	
Montpellier Méditerranée Métropole	
CA du Bassin de Thau	
CA du Pays de l'Or	
CC Vallée de l'Hérault	
CC du Grand Pic Saint-Loup	
CC du Nord du Bassin de Thau	
CC du Pays de Lunel	

LES ACTIONS MAJEURES :

- Extension et amélioration des performances de la station d'épuration MAERA : 90 M€ HT.
- Protection de la source du Lez et amélioration des prélèvements : 26 M€ HT.
- Mise en place d'actions de sensibilisation à l'économie de la ressource en eau auprès du grand public et des scolaires, dispositif porté par l'Agence Locale de l'Energie et co-financé par la Métropole de Montpellier : 150 000 € HT pour 2016-2017.



Préserver l'eau, c'est l'affaire de tous

QUELQUES GESTES ET ASTUCES QUI COULENT DE SOURCE...



LIMITER LES DÉBITS QUOTIDIENS

- Préférez la douche au bain qui consomme environ 4 fois plus d'eau.
- Fermez le robinet en vous lavant les dents : vous économiserez ainsi 10 000 litres d'eau par an.
- Préférez les chasses d'eau à double débit qui consomment au choix 3 ou 6 litres d'eau, contre 9 pour une chasse d'eau classique.
- Procurez-vous des économiseurs d'eau à adapter sur les robinets ou le flexible de la douche : un moyen simple pour limiter sa consommation, tout en conservant le même confort.



PRÉVENIR LES FUITES

- Surveillez les fuites en relevant l'index du compteur avant de vous coucher et au matin au réveil.
- Entretenez régulièrement la tuyauterie de votre cuisine et de votre salle de bain, remplacez les joints usés des robinets.



PRÉSERVER L'EAU INDIRECTEMENT

- Ne jetez pas d'huile, de médicaments ou de produits toxiques dans votre évier ou vos toilettes.



RÉUTILISER L'EAU

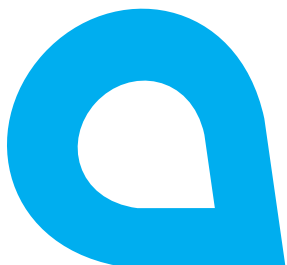
- Réutilisez l'eau de nettoyage des légumes pour arroser vos plantes
- Collectez l'eau de pluie à la descente des gouttières à l'aide de bidons pour l'arrosage de vos fleurs et pelouses.

ET AUSSI...

- Isolez le chauffe-eau et les tuyaux : l'eau chaude arrive plus vite.
- Remplissez toujours complètement le lave-linge et le lave-vaisselle avant de les mettre en route ou utilisez la touche «éco».
- Investissez dans du matériel d'arrosage «goutte à goutte», micro-asperseurs, tuyaux poreux : ils consomment moins d'eau que les jets d'eau (l'arrosage d'un jardin nécessite 15 à 20 l/m²).



Depuis la source
alimentée par
la pluie jusqu'à
la mer où tous
les cours d'eau
convergent,
Montpellier
Méditerranée
Métropole
préserve
la ressource tout
au long du cycle
de l'eau.



Baillargues
Beaulieu
Castelnau-le-Lez
Castrès
Clapiers
Cournonsec
Courmonterral
Fabrègues
Grabels
Jacou
Juvignac
Lattes
Lavérune
Le Crès
Montaud
Montferrier-sur-Lez
Montpellier
Murviel-lès-Montpellier
Pérols
Pignan
Prades-le-Lez
Restinclières
Saint-Brès
Saint-Drézéry
Saint Geniès des Mourgues
Saint Georges d'Orques
Saint Jean de Védas
Saussan
Sussargues
Vendargues
Villeneuve-lès-Maguelone

Montpellier Méditerranée Métropole - Direction de la Communication - Visuels : C. Marson, R. Hawkins, C. O'Sughrue - Fotolia - 05/2016

montpellier3m.fr

50, place Zeus - CS 39556 - 34961 Montpellier Cedex 2
Tél. 04 67 13 60 00 / Fax. 04 67 13 61 01
Tramway ligne 1, station Léon Blum - Parking Europa


Montpellier
Méditerranée
Métropole